

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU JURY DU CONCOURS

Chères et chers collègues,

Je vous remercie pour l'intérêt que vous accordez cette année au concours scolaire national « La Flamme de l'égalité »¹, qui pour sa 8^{ème} édition, porte comme cette année sur la thématique « Travailler en esclavage ».

Que vous ayez déjà décidé de participer cette année au concours ou que vous vous interrogiez encore sur cette possibilité, je souhaite partager avec vous quelques réflexions sur le sens de ce concours et de cette thématique.

TRAVAILLER EN ESCLAVAGE, UN THÈME CENTRAL

La question du travail concerne toutes les périodes historiques, du Néolithique à nos jours, des premiers travaux des champs de la préhistoire à la construction des infrastructures pour la Coupe du Monde au Qatar en 2022. Le travail est la raison même de la mise en esclavage. C'est aussi la motivation première de la traite des êtres humains : fournir des travailleurs.

Pour autant, en fonction des aires géographiques, des périodes et des

usages économiques, ce travail recoupe des formes très diverses et ne se résume pas à des images simples. Il ne s'agit pas seulement du travail contraint, avec des fers aux pieds, selon la représentation traditionnelle de l'esclavage. Ou encore, quand il s'agit de l'esclavage de plantation, le travail dans les champs de canne n'est pas, loin s'en faut, la seule activité de travail des esclaves². Ce sont toutes ces activités et l'ensemble de ce système que vous pouvez envisager pour préparer votre dossier pour le concours de « La Flamme de l'égalité » : montrer comment les esclaves entrent dans ce travail, comment ils vivent dans cette condition, comment les maîtres les y maintiennent, et aussi comment les esclaves s'en libèrent. De nombreuses questions se posent alors : celles liées à la durée de la journée ou de la semaine de travail, à la pénibilité, aux différentes activités des personnes esclaves selon qu'elles sont dans les champs de cannes, au service domestique de la maison du maître, dans des activités d'artisanat, de commerce, de transport, etc. « Travailler en esclavage » recouvre également tout ce qui a trait à l'organisation du travail, à

¹ La Ligue de l'enseignement coordonne ce dispositif aux côtés de la Délégation Interministérielle à la Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT, les ministères en charge de l'éducation nationale, de l'Agriculture et de l'Alimentation, de

l'Intérieur, et des Outre-mer et la Fondation pour la mémoire de l'esclavage.

² C. Coquery, É. Mesnard, *Être esclave, Afrique-Amériques, XVe-XIXe siècle*, La Découverte, Paris, 2013.

son encadrement par les agents du commandeur ou du maître. À cela s'ajoutent les divisions ou répartitions genrées des tâches (en fonction de son sexe, les travaux sont différenciés), mais aussi la violence au travail, les risques, les sanctions en cas de résistance, de fuite ou de rébellion, etc.

Pour aider les classes à entreprendre ce travail, et pour préparer vos élèves au mieux, **nous vous proposons cette année**, pour la première fois depuis que le concours a été créé, **un dossier pédagogique illustré de 28 pages**, réalisé par la Fondation pour la mémoire de l'esclavage et son comité scientifique. Ce document est composé de jalons historiques, de ressources documentaires et de pistes pédagogiques, pour s'informer, travailler, s'inspirer... et construire un projet avec ses élèves. Il est consultable et téléchargeable sur le site internet de **« La Flamme de l'égalité »**.

MAIS POURQUOI ENSEIGNER L'ESCLAVAGE ET LES TRAITES NÉGRÈRES AUJOURD'HUI ?

En faisant de l'esclavage un thème dans les programmes officiels, l'école républicaine postule le fait qu'enseigner l'histoire, c'est faire du commun. Apprendre nous libère et nous unit. Cela nous libère parce que l'histoire offre la possibilité d'échapper aux conflits de mémoires en s'adossant aux savoirs. L'histoire permet également de réintroduire de la complexité et d'échapper aux identités imposées et clivées comme le dit avec force Delphine

Horvilleur dans son dernier livre³. C'est la fonction d'un récit scolaire que de dire l'histoire telle qu'elle a eu lieu, dans une dynamique critique et adossée aux derniers travaux de recherche. C'est une exigence éthique car cette histoire a laissé des traces dans le monde contemporain : la connaître aide à comprendre le monde tel qu'il est aujourd'hui et les conséquences de l'esclavage et des traites sur les enjeux actuels de notre société et du monde.

De ce fait, transmettre cette histoire nous unit parce que cette connaissance du passé nous ramène à une histoire commune, partagée. D'abord en comprenant à quel point ces phénomènes ont joué dans la construction des économies européennes de l'époque moderne et contemporaine. Ensuite en mesurant leur dimension politique, et notamment l'importance qu'a pris la place et le statut des personnes noires dans les débats de l'époque, en 1789 comme en 1848, jusqu'à ceux très contemporains qui alertent à juste titre sur le racisme et les discriminations qui persistent dans notre société. Cette histoire concerne aussi le social, si l'on envisage la construction des sociétés outre-mer et les rapports sociaux internes aux îles et territoires d'économie de la plantation notamment.

Enfin et bien sûr, il s'agit d'une histoire partagée à la dimension universelle, qui par sa dimension morale et citoyenne a également sa place dans les programmes d'Enseignement moral et civique, dès lors

³ D. Horvilleur, *Il n'y a pas de Ajar. Monologue contre l'identité*, Paris, Grasset, 2022.

qu'elle touche aux questions de la discrimination, de l'exploitation humaine, ainsi qu'aux engagements et aux combats pour l'abolition et pour l'universalisme des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

QUELLE PLACE L'ESCLAVAGE ET LES TRAITES ONT-ILS DANS LES MÉMOIRES ?

Au-delà de ces éléments qui portent sur l'histoire et les caractéristiques de l'esclavage lui-même et des mouvements qui se sont succédés pour l'abolir, il est aussi important de prendre le temps de faire l'histoire de la façon dont la mémoire de l'esclavage s'est installée dans l'espace public en France et plus précisément encore dans l'espace scolaire. Car cette mémoire a une histoire. Si elle a toujours existé, ses formes ont été multiples. Elle était souvent dite dans l'intimité des familles, dans le cadre d'une transmission trans-générationnelle, dite parfois publiquement dans les débats des collectivités territoriales des anciennes « îles à sucre » ou territoires concernés historiquement par ce phénomène. Quand Aimé Césaire prenait la parole à l'Assemblée nationale pour demander la départementalisation des territoires d'outre-mer, la mémoire de l'esclavage et de son abolition était un repère essentiel à ses yeux pour comprendre la réalité sociale des Antilles françaises.

Puis cette mémoire s'est développée plus largement dans l'espace public, grâce notamment à la mise en récit de l'esclavage, d'une part, et du post-esclavage d'autre part, par deux œuvres majeures : le livre *La Mulâtresse Solitude* de André Schwarz-Bart⁴ (1972) et le film *Rue cases-nègres* d'Euzhan Palcy⁵ (1983), tous les deux rencontrant un large public, au-delà des Antilles. Ces succès majeurs ont incontestablement contribué à la réémergence de cette thématique. Sur ce moment mémoriel-là, des travaux existent comme ceux de Marie-Albane de Suremain et d'Éric Mesnard⁶, de Sébastien Ledoux⁷, ou de l'Institut national de recherche pédagogique⁸.

On a vu ensuite ces questions entrer directement dans l'espace public au moment du 150^{ème} anniversaire de l'abolition de l'esclavage (1848-1998), avec pour principale conséquence l'évolution marquée de sa prise en compte dans les enjeux de mémoires à l'école. Sans revenir ici de façon détaillée sur la façon dont le « roman national » a été remis en cause dans l'école et sur les mutations essentielles de l'enseignement de l'histoire dans les années 1970-1990, il n'est pas inutile de rappeler la place nouvelle accordée aux identités minorées jusque-là comme aux questions socialement vives (histoire de la Shoah, de la colonisation, de la guerre d'Algérie, de l'esclavage, ou encore de l'histoire de

⁴ A. Schwarz-Bart, *La mulâtresse Solitude*, éditions du Seuil, Paris, 1972.

⁵ E. Palcy, *Rue Cases-Nègres*, JMJ International Pictures, 1983.

⁶ M.-A. de Suremain et Éric Mesnard, (dir.), *Enseigner les traites, les esclavages, leurs abolitions et leurs*

héritages. Afrique, Amériques, Europe, perspectives globales, Paris, Karthala, 2021.

⁷ S. Ledoux, *La nation en récit*, Paris, Belin, 2021.

⁸ B. Falaize (dir.), *L'enseignement de l'esclavage et des traites dans l'espace scolaire hexagonal*, INRP, 2011.

l'immigration), en même temps que se développait la visibilité d'associations ultramarines ou « noires » dans l'espace public. Ce mouvement a fait de la mémoire de l'esclavage une des mémoires constitutives de la nation française, scolairement reconnue, dans le cadre d'une lente évolution des manuels comme des programmes.

Ce faisant, elle s'affirme comme une page à part entière du récit national français et républicain, à juste titre. En effet, elle ne porte pas seulement la mémoire des populations françaises de l'espace caraïbe, des Amériques et de la Réunion. Par l'impact des combats pour l'abolition de l'esclavage sur la construction des valeurs républicaines, par les conséquences de la traite et de l'esclavage colonial sur la diversité française, par l'empreinte que les produits issus du commerce colonial sur l'art de vivre et les habitudes alimentaires françaises, par l'importance que ce commerce a eu sur l'économie française à son époque, la mémoire de l'esclavage est également celle de l'ensemble des Français et des Européens, et ce, depuis le XVI^{ème} siècle, quand s'organisent les premières traites atlantiques. C'est « notre histoire » dit le slogan de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME).

Or, longtemps, dans l'école française, la notion d'esclavage n'était évoquée que quand on étudiait l'histoire grecque et romaine de l'Antiquité, ou encore quand les élèves voyaient dans le travail paysan des serfs du Moyen-âge une forme d'esclavage dans les campagnes féodales. Autant de formes de travail

contraint avec leurs spécificités propres, qui n'étaient pas celles, précisément, de l'esclavage colonial avec son système de traites transocéaniques, d'esclavage de plantation, de sociétés fondées sur le préjugé de couleur, etc.

Si l'on célébrait dans les manuels scolaires l'abolition de l'esclavage en 1848 (en omettant la première abolition de 1794, et son rétablissement par Napoléon Bonaparte en 1802), l'esclavage était lui-même peu décrit, et notamment dans sa dimension de travail. Depuis la fin des années 1990 et les débats qui ont conduit au vote de la loi du 21 mai 2001 dite « loi Taubira » reconnaissant l'esclavage et la traite comme crimes contre l'humanité, l'histoire et la mémoire de l'esclavage colonial ont trouvé une place nouvelle dans l'école française, et la figure des personnes en esclavage, leur existence, leurs conditions de vie, leurs formes de résistance sont désormais davantage évoquées dans les programmes et les manuels scolaires, au-delà des croquis du « commerce triangulaire » qui ne le mentionnaient qu'en passant jusqu'aux années 1980, même si dans les pratiques de classes et chez certains éditeurs du primaire comme du secondaire, ce mouvement avait été anticipé par des pédagogues soucieux de retisser un récit national pluriel.

Aujourd'hui, il est possible d'affirmer que l'histoire de l'esclavage est pleinement devenue un des thèmes de l'histoire de France, à part entière, avec des relais par les arts, les spectacles, la littérature, etc.

QUELS POINTS DE PROGRAMMES SONT CONCERNÉS PAR CETTE THÉMATIQUE ?

Signe de cette place nouvelle, les programmes scolaires abordent cette question à tous les niveaux de l'éducation nationale et de façon transversale et pluridisciplinaire. On peut citer sa place dans le premier et second degrés, à la fois dans la classe et le programme de CM1 sur la formation de l'empire colonial, en classe de 4^{ème} dans le secondaire sur les traites négrières et les sociétés coloniales au XIX^{ème}. Ou encore en Seconde, avec l'ouverture atlantique dans le thème consacré au XVI^{ème} siècle, ou encore les ports français sur le thème des sociétés du XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle. Un document très complet est disponible sur [Eduscol](#) et régulièrement actualisé.

Mais l'histoire n'est plus la seule discipline concernée. La philosophie et les lettres, ainsi que langues vivantes aussi participent de cette compréhension renouvelée du monde de l'esclavage. On le voit, cette histoire occupe une place réelle dans les programmes et les manuels, même si restent encore certains aspects moins abordés, comme la place de Saint Domingue et de sa libération, encore peu présente dans la mise en récit scolaire de l'histoire de l'empire colonial français et de la place que l'esclavage et les colonies ont occupée dans le mouvement des révolutions des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles⁹.

Tels sont les thèmes que le concours de « La Flamme de l'égalité » vous invite à embrasser, en rapport avec la thématique retenue pour chaque session. Cette année, les questions que vous pourrez vous poser avec vos élèves vous permettront d'entrer dans la réalité concrète de la vie des personnes en esclavage, hier comme aujourd'hui : quelles étaient les conditions de travail sur une plantation esclavagiste ? À quels types d'activités les personnes en esclavage étaient-elles soumises ? Comment résistaient-elles au travail forcé ? Comment le travail était-il organisé après l'abolition ? Et aujourd'hui, quelle réalité de l'esclavage moderne ? Voici les questions centrales sur lesquelles vous pourrez réfléchir avec vos classes.

Je forme le vœu que ce message et le dossier pédagogique que nous mettons à votre disposition cette année vous aident dans votre travail.

Bon courage et belles découvertes !

Le président du jury

Benoît FALAIZE



⁹ B. Falaize & N. Wainstain, *L'esclavage dans les manuels et les programmes scolaires : 7 propositions*, Les notes de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME), n°1, septembre 2020.

